

## Attac réaffirme son engagement dans la lutte contre mondialisation

Le mouvement en septembre a été plus politique que social. La victoire du "NON" au référendum n'a bien sûr pas ouvert la voie à un changement de politique de l'Union Européenne et du gouvernement français. La directive Bolkestein devrait être soumise au vote du parlement européen dans le courant d'octobre. Le gouvernement de Villepin mène une politique dont les moteurs sont le chômage et la précarité, l'accaparement des richesses par une minorité de propriétaires du capital et la destruction à son profit de tous les systèmes de redistribution.

Mais la victoire du "NON" entraîne une transformation de la carte politique française.

Le Parti Socialiste en ressort profondément divisé et il tente "un recentrage à gauche" avec comme enjeux la direction du parti, le choix du candidat aux présidentielles et les investitures locales aux municipales et aux législatives.

"Rompre ou non avec le social libéralisme telle est la question".

Car avec l'émergence des collectifs pour le NON lors de la campagne référendaire, "le mouvement altermondialiste", ou du moins une partie de celui-ci, rêve de constituer une force politique alternative capable de donner ce fameux "débouché politique" aux mobilisations contre la mondialisation libérale. Cette ambition est encouragée par l'apparition en Allemagne d'une "gauche de la gauche" dont l'un des animateurs Oskar Lafontaine a participé activement à la campagne pour le "NON" en France.

C'est donc le maintien de la bipolarisation de la vie politique française et de la satellisation des partis nécessaires à la constitution d'une majorité stable (Verts, PC, Radicaux de gauche...), l'épuisement des systèmes institutionnels bipolaires dans lesquels une partie importante de l'électorat n'a aucune représentation institutionnelle qui sont en jeu. L'horizon de tous ces débats est borné par les échéances électorales de 2007-2008 et l'issue des mouvements qui traversent les forces politiques françaises est des plus incertaines.

Attac n'est pas épargné par le débat à l'approche notamment de la prochaine assemblée générale en décembre qui devra renou-

veler la direction d'Attac France. Il devrait en sortir une réaffirmation de son caractère d'association d'éducation populaire tournée vers l'action, le refus de s'engager dans les joutes électorales et le rééquilibrage de ses organes de direction de façon à prendre en compte la place prise par les comités locaux dans l'activité d'Attac.

Il s'agit avant tout pour Attac de s'affranchir des calendriers électoraux et de réaffirmer très fortement son engagement dans la lutte contre la mondialisation libérale, pour une tout autre production des richesses dans le monde et leur juste répartition en faveur de tous les habitants de la planète.

Cet engagement passe par la lutte contre l'OMC et ses politiques de libéralisation tous azimuts, dont l'AGCS est le fer de lance. La 6ème Conférence ministérielle de l'OMC se tiendra en décembre à Hong-Kong. Des rendez-vous de mobilisation internationale sont programmés : 15 octobre, à Genève : mobilisation contre l'OMC, 22 et 23 octobre, à Liège : Convention européenne des collectivités territoriales, 2ème quinzaine de novembre : participation à la campagne 100 débats contre l'OMC

Il passe par une action déterminée pour l'annulation de la dette des pays en développement, la suppression des paradis fiscaux et la création de taxes globales pour lutter réellement contre la pauvreté. Attac participe à la campagne "2005 plus d'excuses" pour les "objectifs du millénaire" qui au rythme actuel ne seront pas atteints avant l'an 2100.

Il passe également par la mobilisation à l'échelle européenne contre l'adoption de la directive Bolkestein, contre le processus de Barcelone qui a pour objectif principal de créer une zone de libre-échange autour de la Méditerranée, et par l'adoption d'une Convention des Attac d'Europe pour la mise en oeuvre d'un Plan ABC pour l'UE. La prochaine réunion mensuelle d'Attac Pays d'AIX sera consacrée à ce thème. Après le Forum social Méditerranéen.

Il passe enfin cet engagement par la mobilisation contre les effets des politiques libérales du gouvernement et des élus territoriaux en France notamment dès le 4 octobre journée de mobilisation sociale contre les mesures du gouvernement lancée par les organisations syndicales.

**Bernard Lagune 27 septembre 2005**

### Nos rendez-vous

**Jeudi 13 octobre  
à 19h00**

**"L'Europe: comment faire  
respecter la souveraineté  
populaire du 29 mai"  
avec diaporama**

**Maison des associations,  
Le Ligoures, place Romée  
de Villeneuve, à Encagnane,**

**Mercredi 26 octobre  
à 19h30**

**"Le rapport Lugano"  
D'après le rapport  
de Susan George  
Représentation suivie d'une  
rencontre avec l'auteure  
Théâtre Antoine Vitez,  
Université de Provence,  
29 avenue Robert Schuman,  
réservation : 04 42 59 94 37**

**Jeudi 10 novembre  
à 19h00**

**"Une tragédie sans fin :  
la dette des pays pauvres"  
Le cas du Ghana illustré  
par le film :  
"Quand le FMI fabrique  
la misère"**

**Maison des associations,  
Le Ligoures, place Romée  
de Villeneuve, à Encagnane,**

## AGENDA

**Mardi 04 octobre à 19h30**

**“Fermer une usine : Pourquoi ? Pour qui ? et après....”**

**avec des extraits du film de**

**Michael Moore : “Roger et moi”**

Salle Le Cèdre à l'AGESA, avenue du Deffens, au Jas de Bouffan.

**Jeudi 13 octobre à 19h00**

**“L'Europe: comment faire respecter la souveraineté populaire du 29 mai”** avec diaporama

Maison des associations, Le Ligoures, place Romée de Villeneuve, à Encagnane.

**Mardi 18 octobre à 19h30**

**“Les OGM, Monsanto, l'Europe et nous”** avec diaporama

Salle Le Cèdre à l'AGESA, avenue du Deffens, au Jas de Bouffan.

**Mercredi 26 octobre à 19h30**

**“Le rapport Lugano”. D'après le roman de Susan George. Mise en scène par Christophe Moyer – Cie Sens ascensionnels - Lille**  
Théâtre Antoine Vitez, Université de Provence, 29 avenue Robert Schuman.

**Jeudi 10 novembre à 19h00**

**“Une tragédie sans fin : la dette des pays pauvres”. Le cas du Ghana illustré par le film : “Quand le FMI fabrique la misère”**

Maison des associations, Le Ligoures, place Romée de Villeneuve, à Encagnane.

**Mardi 15 novembre à 19h30**

**Pourquoi plus de 1 000 collectives locales se sont déclarées “zone hors AGCS” ?**

**avec diaporama**

Salle Le Cèdre à l'AGESA, avenue du Deffens, au Jas de Bouffan.

**Mardi 06 décembre à 19h30**

**REACH : Face au lobbying de l'industrie chimique, ce projet de directive européenne va-t-il être allégé ?**

Salle Le Cèdre à l'AGESA, avenue du Deffens, au Jas de Bouffan.

**Environnement** : les mercredis 19 octobre et 30 novembre au salon de thé “sur la Route de Samarkande” à 20h30 ; contact : Danielle PUGLIESE : 04 42 24 16 81

**Paradis Fiscaux-Taxe Tobin** : contact : Anne-Marie QUETGLAS : 04 42 27 97 94

**Economie solidaire** : contact : Ernest Hussy : 04 42 92 67 15

**Europe** : contact : Jacques VILLARD : 04 42 27 21 87

**ATTAC-JEUNES** : contact : David CENA 06 76 11 72 12, 1<sup>ère</sup> réunion mercredi 5 Octobre à 20 H. RDV devant l'office du tourisme à la Rotonde

**ATTAC au Jas** : contact : Jacques VILLARD : 04 42 27 21 87, Michelle FOURNY : 04 42 21 65 45

**Santé** : Claude RAMIN et Francine VIGNEUL : 04 42 63 17 98 ou francine.vigneul@wanadoo.fr

**AGCS/OMC/Services Publics** ; contact : Anne-Marie ALARY : 04 42 95 10 84

**Dette** : contact : Raymonde Lagune 04 42 96 66 46

**Retraites** : contact : Christiane BENLIAN : 04 42 22 17 84

**Consommer autrement ou mieux consommer** : contact : Laurent KRIGER 04 42 27 19 69.

**Cours d'économie** : mercredi 12 Octobre et 9 Novembre à 19 H à l'annexe du centre JP Coste. Contact : Mirka SEVCIKOVA : 04 42 99 38 61

**Femmes, genre et mondialisation** : mercredi 05 Octobre, de 18H30 à 20H30, à la Maison de Associations, Place Evarist Gras, **La Ciotat**. Propositions issues de la Marche Mondiale des Femmes à Marseille fin Mai et du forum Social MED à Barcelone : Les droits Fondamentaux pour la Constitution et la mobilisation du 17 Octobre, “24H de SOLIDARITE FEMININE”, en lien avec la journée mondiale contre la pauvreté. Contact : Monique Garnier Tel : 04 42 08 68 24, 06 85 53 01 98 ou <mailto:mona2@neuf>

**Contact presse** : Dany Tressera : 06 15 09 38 01

G R O U P E S D E T R A V A I L

## Le débat au sein d'Attac a t-il un sens ?

La presse mais aussi le site internet d'Attac France se font l'écho du débat qui se tient au sein du collège des fondateurs d'Attac, ces personnalités, représentants de syndicats et représentants d'associations (une cinquantaine) qui désignent, de fait, la majorité des membres du Conseil d'Administration, le président et la secrétaire (à l'heure actuelle Jacques Nikonoff et Michèle Dessenne).

Le premier terme du débat pourrait être, soit de définir Attac comme une force active (notamment dans les collectifs qui se sont développés pendant la campagne référendaire) dans la recherche d'une alternative politique au social libéralisme dominant dans la gauche de notre pays, soit de renforcer l'indépendance de réflexion et d'action d'Attac pour peser davantage sur les choix de l'ensemble des forces politiques et sociales qui nous gouvernent.

Le deuxième terme du débat concerne la vie démocratique de l'association et la modification des statuts pour donner aux comités locaux une place conforme à leur développement.

Cette traduction lapidaire du débat sera nécessairement sujette à critique. Mais elle vaut mieux sans doute que de le présenter comme une vulgaire bataille de succession. **Bernard Lagune** Par ailleurs, le collège des fondateurs soucieux de sortir de cette crise par le haut a travaillé à la recherche d'un consensus. Leur dernière réunion, le 21 septembre, devait aboutir à une solution concrète. Il en résulte la déclaration ci-dessous, signe tangible d'un apaisement.

Déclaration du collège des fondateurs d'Attac du 21 septembre 2005.

▼ Les adhérents s'exprimeront sur les orientations d'Attac lors de l'Assemblée générale (AG) de décembre. Auparavant, un texte commun, avec si nécessaire des nuances ou même des options différentes sur certains points (des “fenêtres”) sera soumis aux adhérents.

▼ Au Conseil d'administration (CA) du 24 septembre, une discussion sur le contenu du texte, sur les premières propositions et un listing des points à trancher ou à mettre en discussion, seront à l'ordre du jour. Le CA du 15 octobre devrait pouvoir conclure et procéder à la rédaction du texte définitif.

▼ Conformément au souhait unanime du Collège des fondateurs dans sa déclaration du 25 juin 2005, le CA proposera une résolution à l'AG du 10

décembre 2005 donnant mandat au Conseil d'administration d'engager une réforme des statuts dans les 6 mois “visant à une meilleure participation des adhérents et à un meilleur fonctionnement démocratique de l'association”.

▼ Dans le cadre de cette résolution, le Collège des fondateurs demande au CA de proposer que soit inclus dans la future réforme des statuts le principe d'un nouvel équilibre entre la représentation des membres actifs et celle des fondateurs ainsi que le principe d'une coprésidence de l'association. La double parité (femmes/hommes, actifs/fondateurs) doit être globalement respectée pour les postes de la présidence, la vice-présidence, le secrétariat général, la trésorerie.

▼ Seront débattus en outre à cette AG les points traditionnels (rapport moral, rapport financier, fixation du montant de la cotisation 2006, résolutions des adhérents).

▼ L'élection du nouveau CA aura lieu lors d'une AG ultérieure à l'issue des débats sur les statuts, six mois après celle du 10 décembre 2005.

▼ Pour la période entre l'AG de décembre et l'AG électorale, le Collège des fondateurs propose au Conseil d'administration la création d'un collectif exécutif composé de 4 à 8 personnes fonctionnant de manière collégiale à égalité de droits, de devoirs et de responsabilités.

▼ Ce collectif, élu par le Conseil d'administration et placé dans le cadre du Bureau devrait être composé de membres de la direction actuelle et complété de membres du CA, l'ensemble reflétant la diversité des positions exprimées.

▼ Le Collège des fondateurs a l'espoir que la sortie de crise se fera par le haut.

Pour cela, un consensus loyal et fort et l'engagement de nos forces militantes devront ratifier et mettre en œuvre le présent rapport.

Montreuil, Le 21 septembre 2005

Le Conseil d'administration d'Attac national, réuni le 24 septembre 2005, a adopté intégralement et à l'unanimité, moins deux votes contre, la déclaration du Collège des fondateurs du 21 septembre 2005.

**UN SÉMINAIRE SERA ORGANISÉ PAR ATTAC PAYS D'AIX CONCERNANT L'AG D'ATTAC FRANCE DE DÉCEMBRE. IL AURA LIEU AU CREPS, SAMEDI 19 NOVEMBRE DE 14H À 17H.**

# “Convergences pour la défense et le développement des services publics” ....

RASSEMBLER USAGERS SYNDICATS ELUS  
POUR QUE VIVENT LES SERVICES PUBLICS  
200 CHEMIN DU MOULIN 13126  
VAUVENARGUES  
T/F : 04 42 66 00 16 [www.v-s-p.org](http://www.v-s-p.org)

Nous décidons à ce jour d'intituler la  
Fédération :

**“CONVERGENCES POUR LA  
DEFENSE ET LE DEVELOPPEMENT  
DES SERVICES PUBLICS” ....**

“Nous appelons les forces organisées,  
des citoyens, des élus à se rassembler  
partout à l'échelon local, départemental,  
régional, national et européen en  
recherchant l'unité la plus large, avec la  
volonté d'agir durablement aussi bien à  
propos de l'éducation et de la recherche  
que de la santé, de l'emploi, des  
communications, des transports, de  
l'énergie, de l'eau et du logement.”

Nous avons la volonté de :

- “Combattre toute privatisation et  
démantèlement.
- reconquérir les Services Publics de  
qualité et pour tous.
- exiger pour eux une autre politique, sur  
le territoire national mais aussi en  
Europe, qui élargisse leur rôle et leurs  
missions, leur consacre une part plus  
importante des richesses produites et  
démocratise leur fonctionnement.” ....

“Nous nous rassemblons sur la  
conviction partagée que les Services  
Publics, grâce à leurs principes  
fondateurs, sont indispensables à toute  
société se réclamant de la liberté, de  
l'égalité, de la solidarité.

C'est pourquoi nous condamnons et  
refusons toutes les politiques de mise  
en concurrence, de déréglementation,  
de privatisation partielle ou totale, de  
fausse décentralisation qui ont fragilisé  
le Secteur Public, réduit sa portée et  
favorisé le démantèlement  
systématique. Ces politiques sont  
mises en œuvre depuis de longues  
années par le gouvernement français,  
les instances internationales et  
européennes dont les symboles les plus  
criants sont la directive Bolkestein et  
l'AGCS .

C'est pourquoi nous exigeons  
l'abrogation des lois et directives qui  
guident ces politiques libérales.”  
(fin de citation.)

## Aujourd'hui dans les Bouches-du-Rhône

nous préparons avec beaucoup d'énergie pour le **jeudi 3 novembre**  
(heure et lieu à préciser) une :

### ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE D'INFORMATION ET DE LUTTE POUR QUE VIVENT LES SERVICES PUBLICS DANS LE 13

Dans un premier temps de cette assemblée, nous invitons les syndicalistes  
responsables (sont sollicités pour ce débat : CGT, SUD, SNUIPP, FCPE, FO) à  
exposer l'état des luttes dans un secteur des SP donné et nous leur demandons de  
dire comment ils entendent s'assurer le soutien des usagers et celui des élus. Dans  
un deuxième temps de cette assemblée aura lieu le débat avec la salle et les élus  
présents puis nous mettrons au vote une motion de soutien à la

### MANIFESTATION NATIONALE DES COLLECTIFS DE DÉFENSE ET DE DÉVELOPPEMENT DES SERVICES PUBLICS

(nouvelle dénomination choisie à Angoulême) qui aura lieu à **Paris**  
**le 19 novembre 2005** et préparera notre délégation auprès du Congrès de  
l'Association des Maires de France (22/23/24 nov).

Chers camarades d'Attac, contactez-nous, inscrivez-vous et participez à la  
manifestation parisienne (les modalités pratiques suivront).

(Assemblée Constitutive de VSP  
le 29 avril 2005 à St Estève Janson)

CONTACT : MARC LE TIRILLY 200 CH DU MOULIN 13 126 VAUVENARGUES  
TEL. : 04 42 66 00 16, ADRESSE E-MAIL : [marcletirilly@wanadoo.fr](mailto:marcletirilly@wanadoo.fr)

N .B. : SAVEZ-VOUS QU'ATTAC-PAYS D'AIX EST MEMBRE, COMME PERSONNE MORALE, DU COLLECTIF  
DÉPARTEMENTAL POUR QUE VIVENT LES SERVICES PUBLICS ?

ALORS POURQUOI PAS VOUS, CHER LECTEUR ? COMME PERSONNE PHYSIQUE SIMPLE ADHÉRENTE, COMME MILITANT OU  
COMME COLLABORATEUR DE NOTRE EXÉCUTIF ?

IL SUFFIT POUR CELA DE RENVoyer SIGNÉ ET DATÉ, ACCOMPAGNÉ DE LA COTISATION DE 15 EUROS À L'ORDRE DE VSP,  
LE BULLETIN CI-DESSOUS :

.....

.....

Nom.....

Prénom.....

Adresse.....

Code postal ..... Ville.....

E-mail : .....

J'adhère à Vivent les Services Publics, Collectif Départemental des B-du-Rh.  
Je souhaite/ne souhaite pas participer au travail de l'exécutif. (rayer la mention inutile)

Date : Signature :

.....

.....

A renvoyer au contact ci-dessus. Merci.  
Bien cordialement,

.....



**SOUTIEN AUX OUVRIÈRES  
DE LA GACILIENNE, FILIALE YVES  
ROCHER AU BURKINA-  
FASO, LICENCIÉES POUR VOULOIR  
EXERCER LEUR DROIT SYNDICAL**

Communiqué du Bureau d'Attac,  
Montreuil, le 20 septembre 2005.

Au Burkina-Faso, après  
liquidation de la Gacilienne, filiale  
du Groupe Yves Rocher, 133  
ouvrières ont été licenciées le 1er  
août dernier, sans préavis et sans  
explication.

Filiale créée dans le cadre d'un  
projet de développement, les  
ouvrières n'ont connu que  
conditions de travail déplorables  
(surexploitation, répression,  
cadences). Le code du travail en  
vigueur au Burkina-Faso n'était  
pas respecté, le mode de travail  
étant basé sur le chantage à  
l'emploi, les menaces, les  
intimidations et les sanctions  
arbitraires. Pour faire respecter  
leurs droits et défendre leurs  
intérêts, elles se sont organisées  
syndicalement.

Le 1er août, la filiale du Groupe  
Yves Rocher a procédé au  
licenciement des ouvrières et à la  
fermeture de l'usine. Sans  
explication et sans préavis, elles  
ont été licenciées. Les ouvrières  
revendiquent des indemnités de  
licenciement mais aussi des  
dommages et intérêts pour  
licenciement abusif et pour tous  
les dommages qu'elles ont subis  
pendant 9 ans.

**POUR SOUTENIR LES OUVRIÈRES  
DE LA GACILIENNE :**  
[Paris.coorfemmes@yahoo.fr](mailto:Paris.coorfemmes@yahoo.fr) OU  
"CAMPAGNE SOLIDARITÉ AVEC LES  
OUVRIÈRES DE LA GACILIENNE"  
C/O EGALITÉ  
17, RUE DE L'AVRE 75015 PARIS

## Processus de Barcelone : 1995-2005

### *Evaluation et mises en perspectives*

QU'EST-CE QU'ON ENTEND  
PAR CE PROCESSUS ?

QU'EST-CE QU'ON ATTEND DE LUI ?

Dans quelques semaines, vers la fin du  
mois de novembre de cette année 2005,  
nous assisterons à un rassemblement  
des chefs d'Etat et des gouvernements  
des pays de l'Union Européenne et ceux  
de l'ensemble de la rive du sud de la  
Méditerranée. 27 pays de l'UE et 9 pays  
du bassin sud. Ils vont parler d'un  
processus défaillant qui n'a jamais été  
né.

10 ans après des déclarations  
euphoriques de principe, force est de  
constater que la région méditerranéenne  
est toujours caractérisée par une  
asymétrie globale et profonde des  
dimensions des réalités économiques.  
Déception des attentes de peuples du  
sud de la Méditerranée qui s'explique par  
les grands écarts entre les résultats et les  
objectifs de la fameuse Déclaration.  
L'écart de niveaux de développement  
entre les deux rives augmente, le déficit  
commercial est chronique et les  
échanges sont faibles : seul 6 à 8 % des  
échanges de l'UE s'effectuent avec les  
pays du sud de la grande bleue.

Le MEDA, instrument de financement du  
fameux "processus" a pour objectif  
principal de créer une zone de libre-  
échange, pas très différente de celle de  
NAFTA Canada, USA, Mexique).

La logique de cet instrument opère par  
l'encouragement et le soutien des  
privatisations des secteurs stratégiques  
dans les pays du Sud de la Méd.

Condition principale pour l'octroi des  
"aides" pour comme objectif :  
l'instauration et la création d'ici 2010 d'une  
zone de libre-échange. Qui dit libre  
échange, dit concurrence, compétition.  
Résultat le plus fort gagne. L'entreprise de  
cet instrument sape en amont et en aval  
l'idée de partenariat et de coopération.  
Pire encore, depuis septembre 2001, la  
logique s'est déplacée dans une autre  
approche : celle de reléguer une place  
marginale et délinquante du sud. Deux  
logiques explicites viennent de dominer  
ce "processus" : "lutte contre le  
terrorisme" et lutte contre "l'immigration  
illégal" comme quoi, le sud est  
génétiquement générateur de l'instabilité  
et de la violence.

A vrai dire, il n'y a pas de "processus" ou  
de partenariat depuis 2001, accentué avec  
Madrid 2003 et London 2005.

Avec l'intégration le 01 mai 2005 de 10  
pays au sein de l'UE, le centre de gravité

s'est déplacé vers ces nouveaux arrivants.  
Un exemple : la Pologne a reçu en 2004  
plus d'investissement directs de l'UE que  
l'ensemble des pays de la Méditerranée.  
Elle montre moins d'empressement envers  
les pays voisins du sud.

Si la Déclaration avait innové en plaçant  
pour "un espace commun de paix et de  
stabilité" une "zone de prospérité  
partagée" ou encore pour "un partenariat  
culturel (favorisant) la compréhension entre  
les cultures et les échanges entre les  
sociétés civiles, la réalité est non  
seulement décevante, mais amère".

En ce qui concerne la paix et la stabilité,  
l'UE est absente dans son poids sur les  
prises de position sur l'occupation  
israélienne des territoires palestiniens et le  
Golan de Syrie. Pas de mesures contre  
l'Etat d'Israël qui ne respecte pas le droit  
international et qui continue d'organiser  
systématiquement la dépossession des  
palestiniens de leur terre en multipliant la  
colonisation et la politique de mur. Le  
"retrait" ou ce qu'ils appellent le  
"désengagement" de Gaza n'est qu'un  
leurre, puisque la recolonisation de la  
Cisjordanie est toujours en cours.

Pour ce qu'il y a de "zone de prospérité  
partagée", le durcissement de l'entrée des  
citoyens du sud dans l'espace de l'UE est  
une politique partagée par l'ensemble des  
pays de l'Union. La seule cohérence qui  
existe au sein de cette Union, ajoutant à  
cela, le mauvais traitement infligé à des  
personnes n'appartenant pas à cet  
espace : mesures d'expulsions massives,  
individuelles et collectives, prolifération  
des centres de rétention.

Culturellement, le mauvais accueil réservé  
aux étudiants non européens (maghrébins  
et africains). Dans ce cas, lire le rapport ou  
la note confidentielle rédigée par Jsy  
Reiffers du 15 novembre 2004 et le Monde  
du 28 janvier 2005 sur les conditions  
infernales en France de ces étudiants.

La mise en examen du fonctionnement de  
ce "processus" nous permet de constater  
qu'il est défaillant et mort. Attac en tant  
que mouvement d'éducation populaire  
orientée vers l'action et en tant que  
composante dynamique du mouvement  
altermondialiste refuse la logique  
marchande de cette entreprise et milite  
pour une autre vision de la Méditerranée :  
se réapproprié ensemble l'avenir de notre  
Méditerranée.

**M'hamed El yagoubi  
CA Attac Aix-en-Provence**

# Après une fausse sortie, la revoilà !

Si elle a perdu son nom, elle n'a pas perdu son objectif.

Devenue le repoussoir des tenants du "NON" au référendum du 29 mai 2005, et mise alors sous le boisseau, elle n'a pas du tout du plomb dans l'aile. Contrairement à ce qu'avaient affirmé, à l'époque, Chirac, Hollande, Raffarin, Sarzoky, Strauss-Kahn, la "proposition relative aux services dans le marché intérieur", mieux connue sous le nom de proposition de directive Bolkestein (voir LAA n° 33 et 34), n'a jamais été abandonnée. Pour raison référendaire, certains avaient tenté de faire croire qu'elle serait remise à plat, et pour soutenir Chirac dans sa position, des chefs d'état et de gouvernement de l'UE avaient préconisé son ré-examen, mais sans jamais remettre en cause son contenu libéral. C'est ainsi que Charlie Mac Creevy, commissaire au marché intérieur, successeur de F. Bolkestein, avait botté en touche vers les députés européens et disait attendre le résultat de leurs discussions. En effet, ceux-ci travaillaient déjà sur ce texte depuis plus d'un an. Ils avaient même organisé en novembre 2004 des audiences publiques pour en démêler les enjeux. R M Jennar de l'URFIG avait alors participé à l'une d'elles. Cette proposition a, depuis, fait l'objet de débats et de propositions d'amendements dans plusieurs commissions du Parlement européen. Maintenant, l'heure des votes décisifs approche. On va tout d'abord, en commission, voter sur les amendements les 4 et 5 octobre. Puis, fin octobre ou à la mi-novembre on votera en séance plénière, à Strasbourg.

Le premier vote portera sur l'amendement le plus radical : celui qui demande le rejet.

Si le rejet n'est pas obtenu, on votera alors sur les amendements au texte. Certains méritent d'être soutenus :

- ceux qui limitent le plus le champ d'application de la directive et en sortent notamment les services publics, la santé, la culture, l'audiovisuel, ... ;
- ceux qui suppriment le principe du pays d'origine ou son quasi équivalent le principe de la reconnaissance mutuelle ;

- ceux qui soumettent l'application de cette directive à une harmonisation préalable, secteur par secteur ;
- ceux qui suppriment les dispositions qui rendent inapplicable la directive sur le détachement des travailleurs ;
- ceux qui suppriment les pouvoirs accrus donnés à la Commission européenne dans les négociations sur l'AGCS.

Les députés européens vont devoir se prononcer sur ces amendements. Nous devons les informer de notre vigilance. Nous allons observer comment ils se comportent : les élus sont comptables de leurs choix devant leurs électeurs.

Il faut le leur faire savoir. Vous trouverez au verso un projet de lettre proposé par R M Jennar, à envoyer à nos eurodéputés. Vous pouvez aussi leur rendre visite ou leur téléphoner.

L'URFIG publiera la manière dont chaque élu aura voté. Et ses explications si nous les lui communiquons.

Cette directive est pour la CE une priorité absolue : la commissaire à la concurrence, l'ultra libérale Neelie Kroes en amène la preuve en voulant déjà mettre en œuvre certaines de ses dispositions et "libéraliser les professions libérales" (La Tribune du 06/09/05), c'est à dire ouvrir à la concurrence des services professionnels encore trop réglementés à ses yeux. Six professions sont dans le collimateur : ingénieurs, architectes, pharmaciens, comptables et conseillers fiscaux, notaires et avocats. "Il faut moderniser les règles qui les régissent". La commissaire "conseille" donc aux vingt-cinq de faire l'inventaire des restrictions qui entravent la libéralisation de ces secteurs et pourraient être rapidement supprimées : prix fixes ou recommandés, limitation de l'usage de la publicité, etc... Il faudrait aussi réformer les conditions d'accès à ces professions. On le voit bien, sans même attendre le résultat du vote des eurodéputés sur la proposition Bolkestein, la CE commence à la mettre en chantier.

**Michelle Fourny**  
(d'après un courrier de R M Jennar)

Face à l'AGCS, qui sera l'un des enjeux majeurs de la prochaine conférence de l'OMC à Hong Kong, la Convention Européenne des Collectivités Locales pour la Promotion des Services Publics se tiendra à Liège les 22 et 23 octobre 2005.

De nombreuses collectivités locales, dont la région PACA, les villes de Liège, Genève..., et les réseaux Attac d'Europe élargissent leur mobilisation pour demander un moratoire et la transparence sur les négociations en cours à l'OMC.

Ce rassemblement s'annonce comme un tremplin pour la création d'un réseau permanent de promotion des Services Publics